

## L'Inspecteur de l'Education Nationale

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles  
Mesdames et Messieurs les Enseignants

Inspection de  
l'Education Nationale

Affaire suivie par  
Laurent DEFRANCQ

Téléphone  
04 50 74 71 15

Télécopie  
04 50 37 45 63

Mél :  
ce.ia74-ien-evian-les-bains@ac-  
grenoble.fr

Adresse des bureaux :

Résidence La Rive

Amphion Les Bains

74500 PUBLIER

### Note de service n° 8

#### Organisation des stages remise à niveau 2011

Le stage aura lieu durant la semaine du 2 au 6 mai. Les 15 heures seront réparties sur les 5 jours à raison de 3 heures par jour. Il a lieu le matin de 9h00 à 12h00 (sauf cas particulier).

Les enseignants inscrits recevront un ordre de mission de Monsieur l'Inspecteur d'Académie. Ils pourront être amenés à intervenir dans une autre école. Je veille bien entendu à ne pas rallonger exagérément les trajets.

Les élèves bénéficiant de ce dispositif seront groupés par six sous la responsabilité d'un enseignant volontaire.

Les parents sont responsables du déplacement de leur enfant à l'aller comme au retour. Les élèves sont remis par les parents à l'enseignant volontaire. A l'issue de la journée, ils sont rendus à leur famille. Toutefois, les parents pourront autoriser leur enfant à se déplacer seul, à condition qu'ils fournissent, au début du stage, une autorisation écrite et signée.

La présence des élèves est obligatoire durant toute la durée du stage. A cette fin, une **fiche d'émargement** sera tenue. Fiche à conserver par l'enseignant à la fin du stage. Les coordonnées de la famille seront indiquées sur la **fiche de liaison du stage RAN**. Cette fiche reprendra également les points qui nécessitent un travail au cours du stage.

Si l'enseignant devait être amené à s'absenter pour des circonstances imprévues et indépendantes de sa volonté, il a la responsabilité de prévenir les familles le plus rapidement possible en s'appuyant, notamment, sur les fiches de liaison qu'il aura à sa disposition avant le début du stage.

Les enseignants veilleront à s'assurer que l'école est ouverte. Les maires auront donné leur autorisation à leur ouverture et seront alertés sur la nécessité d'en faciliter l'accès.

Le travail proposé aux élèves se fera à partir de la **fiche de liaison** complétée par l'enseignant de l'élève qui indiquera les objectifs prioritaires à entreprendre en se référant prioritairement aux évaluations CM2. Il me semble intéressant de choisir deux objectifs en français et deux objectifs en mathématiques. On proposera, sur des séances courtes et répétitives, un enseignement explicite.

La fiche de liaison sera complétée à l'issue du stage et rendra compte à l'enseignant de l'élève des résultats du travail entrepris. Cette fiche sera ajoutée au dossier de suivi de l'élève.

L'enseignant volontaire prendra l'attache de l'école d'origine de l'élève pour organiser la transmission des fiches de liaison. De la même façon, il transmettra, à l'issue du stage, cette même fiche à l'enseignant de l'élève.

**L'inspecteur de l'Education nationale**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Defrancq', written over a horizontal line.

Laurent DEFRANCO